



Déneigements et remorquages

Il y a des nouveautés dans la façon de procéder pour le remorquage et le déneigement, veuillez consulter la documentation sur notre site internet www.omhstjerome.qc.ca dans la section vous êtes locataire/stationnement.

Les documents sont au bas de la page : informations générales remorqueur 2019-2020 et informations générales déneigement 2019-2020.



Marijuana



Nous rappelons à tous les locataires qu'il est strictement interdit de consommer de la marijuana dans les immeubles et sur les terrains de l'Office. L'Office invite les locataires à porter plainte avec le formulaire officiel afin de contrer le problème **ATTENTION – L'Office est en droit de déposer une demande en résiliation de bail devant la Régie du logement pour les locataires qui ne respectent pas la réglementation.**



Situation d'Urgence 911

Lorsque vous êtes témoin d'une situation grave ou urgente immédiate: violence conjugale, blessure grave, crise cardiaque, enfant en danger, etc. **VOUS DEVEZ CONTACTER LE SERVICE D'URGENCE OU LES POLICIERS EN COMPOSANT LE 911 !!!** À plusieurs reprises, lors de situations graves et urgentes, des locataires ont contacté le bureau de l'Office au lieu de contacter le 911. Il est de la responsabilité de chaque citoyen de prévenir le service d'urgence 911 lors de situations immédiates et graves qui menacent la vie ou la sécurité d'une autre personne. **Le bureau de l'Office n'est pas mandaté pour répondre à de telles situations.**

I Office au 450-436-8095.



Pour votre santé et celle de votre famille, et pour garder votre logement sain et salubre, il est important de bien gérer l'humidité.

En matière de confort dans un logement, l'humidité relative de l'air est un facteur très important qui module la perception de la température ambiante et qui affecte les occupants. L'humidité relative (HR) représente la quantité de vapeur d'eau présente dans l'air à une certaine température. Les mesures (en pourcentage) indiquent la quantité de vapeur d'eau que contient l'air relativement à ce qu'il peut contenir à saturation, aux conditions de température et de pression au moment de la prise de la mesure. En résumant, pour minimiser les risques liés à taux élevé d'humidité, il est conseillé

- Avoir un hygromètre afin de connaître son taux d'humidité (Disponible pour quelques dollars en quincaillerie)
- Garder le taux d'humidité entre 30 % (l'hiver) et 50 % (l'été).
- Utiliser un déshumidificateur ou un climatiseur pendant l'été.
- Aérer le logement en utilisant un ou des ventilateurs pour faciliter la circulation d'air.

Soyez informés !!! Suivez-nous sur Facebook !!!



<https://www.facebook.com/omhstjerome.qc.ca/>



Par Claudio Gaudreault

Bonnes Nouvelles de Saint-Jérôme

Le journal que l'on partage pour s'entraider !

Vol. 1 No 1 Novembre 2019
Salutequipe@hotmail.com



Sur Facebook sur Bonnes Nouvelles de Saint-Jérôme vous



aurez accès à plus soit tout le dossier de :



- Dépannage alimentaire et autres ressources complémentaires soit Paniers de Noël ... aussi

- Ressources d'aide vestimentaire et matérielle.

(Fournie par Annie Leroux, CSSS Laurentides)

Donc rendez-vous sur Facebook et abonnez vous pour ne rien manquer !

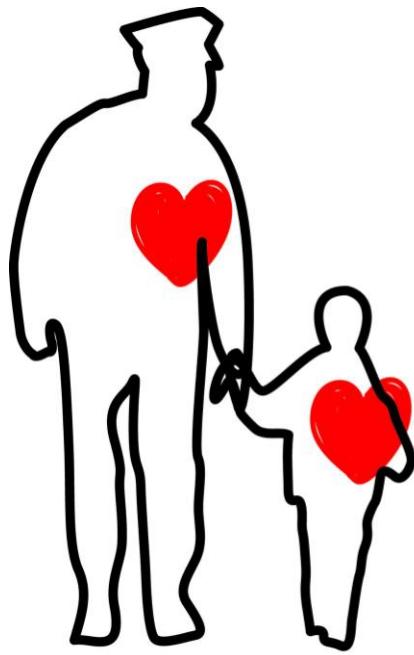
Bonne lecture et laissez vos commentaires sur



Lise Touchette



Spécial sur les organismes offrant de l'aide alimentaire en page centrale à conserver !



ARBRE DE PARTAGE DES POLICIERS DE SAINT-JÉRÔME

TOUS LES ENFANTS DE 0- 12 ANS

QUI NE SERONT PAS INSCRIT PAR LEURS ÉCOLES, CENTRE-MARIE-EVE, MAISON-PAUSE-PARENTS, LE CENTRE LES UNES ET LES AUTRES, LE CENTRE DE LA FAMILLE ETC. OU TOUS LES AUTRES ORGANISMES FAMILLES PEUVENT INSCRIRE LEURS ENFANTS AU SOUTIEN COMMUNAUTAIRE DE LA PLACE LECLAIR

AVANT LE 11 NOVEMBRE

STÉPHANIE : 450-512-9033

MICHELINE : 450-512-8033

BUREAU DU SOUTIEN : 450-553-2005

Imprimé grâce à l'Office Municipal d'Habitation de St-Jérôme et assemblé et livré entre autres grâce à la précieuse collaboration de :

Céline Paquin, résidente



Merci

Notre bonne Samaritaine du mois !



Un merci sincère Claudie Gaudreault pour toutes ces heures pour permettre au journal d'être imprimé et pour cette belle chronique de l'Omh !!

Bonnes Nouvelles de Saint-Jérôme publiera ici grâce à votre participation toute bonne action que vous choisirez de souligner ! Votre voisine a pris soin de votre petit animal pendant votre hospitalisation ? Votre voisine vous fait des petites emplettes et / ou services ? Remerciez-la ici !

Les photos ne sont pas nécessaires mais appréciables ! Pour toute publication contactez Lise avec Messenger sur facebook :

 ***Bonnes Nouvelles de Saint-Jérôme***

Encourageons les bonnes actions !!!

TOUT POUR ÉCONOMISER !

Internet:

- Utilisource.ca (coupon)
- Websaver (coupon)
- P&G (coupon)
- Kraft canada coupon (coupon)
- Danone (coupon)
- Prime et délices (coupon)
- Save.ca (ce site trouve les spéciaux pour nous)



Application:

- Chekout 51
- flashfood



Facebook:

- Tous à vos chaudron (conseil de cuisine)
- Marie cuisine les rabais (recette en lien avec les spéciaux de la semaine)

Les imbattables application cellulaire:

- REEBEE: inscrire le code postal de la région pour le Maxi parce que les spéciaux du maxi sont locaux.
- REEBEE: inscrire le code postal de Montréal pour le Wal-Mart vous aurez plus de choix

Bonnes économies !!



Micheline Laberge et Stéphanie Lauzon
Intervenantes sociocommunautaire en logement social
Unité de Quartier M.R.C. Rivière-du-Nord
Micheline 450 512-8033 Stéphanie 450 512-9033



Ressources pour les locataires de l'Office Municipal d'habitation



Intervenantes de proximité en
Notre intervention vise l'amélioration de la qualité et des conditions de vie des personnes vivant dans les logements sociaux. Besoin d'aide pour régler un conflit entre voisins ? Besoin d'aide morale ? Besoin d'un accompagnement dans certaines démarches, etc...

Micheline et Stéphanie

450 512-8033 et 450 512-9033



Comité des Loisirs

Le comité des loisirs crée des activités de loisirs pour tous les locataires ainsi pour toute question sur une activité on peut contacter

Marjolaine Parent au 450 592 2519

Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec



Le CCR

Pour négocier et revendiquer ses droits face à l'OMH il y a le CCR

Le rôle de notre CCR :

Le CCR peut se réunir pour développer un avis sur n'importe quelle question concernant la vie des locataires. Il doit s'assurer que l'office joue un rôle actif et tienne compte de l'opinion des locataires.

Pour toute demande :

Stéphanie Savoie
579 368 2270

450 436 8095



Pour plein de ressources pour les résidents de l'OMH:

<https://hlm-ressources.wixsite.com/bons-voisins>

Pour tout savoir sur l'OMH de St-Jérôme :

www.omhstjerome.qc.ca



À vos chaudrons !



Par Louise Lortie

Bon Appétit



Oroustade aux pommes et canneberges

8 portions

4 pommes laver et couper en tranches

1/2 tasse de canneberges

1/2 tasse de farine

1 tasse de flocons d avoine

1/3 de tasse d huile

2 cuillères a soupe de margarine

1/3 tasse de cassonade

Cannelle au goût

Mélanger la farine et les flocons d avoine, l'huile la margarine et la cassonade déposer les tranches de pommes et les canneberges dans un plat allant au four mettre le mélange de farine dessus cuire a 350 F environ 30 minutes

PS : si on a pas de canneberges, elle est aussi bonne juste aux pommes.

Recette facile !

Bon Appétit !

Poésie au féminin



C'est en reconnaissance à Pierre Cousineau pour son implication communautaire au sein d'un comité de l'OMH que nous lui dédions ce poème.

Cousineau, Pierre

1958-2019

SI L'AMITIÉ PORTAIT UN NOM

Si l'amitié portait un nom,

Le mot partage en serait la toile de fond,

Si l'amitié portait un nom,

Le mot compréhension se peindrait sur la toile de fond.

Si l'amitié portait un nom,

On le scanderait sur tous les tons,

Si l'amitié portait un nom,

Toutes les musiques auraient son ton.

Si l'amitié portait un nom,

Je le ferai rimer avec ton nom,

Si l'amitié portait un nom,

Il aurait le rythme de ta compassion.

Oui! Si l'amitié portait un nom.

Lise Touchette



SAVOIR-VIVRE AVEC UN ANIMAL DE COMPAGNIE

On dit souvent qu'un animal de compagnie ressemble à son maître. Malheureusement, certains maîtres d'animaux détiennent bien peu de savoir-vivre et ne connaissent pas les règles de salubrité élémentaires qu'exige la vie en communauté.

En effet, la vie en copropriété implique une proximité des voisins, lesquels ne sont pas toujours des amoureux des animaux. Bien que les autres copropriétaires de l'immeuble doivent faire preuve de tolérance pour les inconvénients normaux de voisinage, ils ne devraient pas avoir à faire les frais d'un propriétaire d'animal négligent.

Voici quelques comportements inacceptables en copropriété :

Laisser son animal uriner sur un balcon : pensez-y, lors de la prochaine pluie, l'urine sera transportée par la pluie sur les balcons des résidents des étages inférieurs, ce qui n'est pas très salubre ;

Ne pas ramasser les restes d'un animal qui a déféqué : il est impensable, peu importe le lieu où l'animal défèque, que son propriétaire ne ramasse pas immédiatement les excréments. La Ville de Montréal prévoit d'ailleurs une **amende minimale de 100 \$ en cas de faute à ce sujet** ;

Laisser son animal uriner ou déféquer dans les corridors, lobby, ascenseurs, terrasse commune, garage intérieur, etc. : il est de la responsabilité du propriétaire de l'animal d'en prendre soin et de le promener afin qu'il puisse aller faire ses besoins dans un endroit approprié. Trop attendre peut mener à des accidents dans les aires communes, ce qui est inacceptable pour les autres résidents qui doivent subir le tout. Si cela devait arriver exceptionnellement, alors il faut au moins revenir ramasser l'accident de son animal, car ce n'est certainement pas une tâche du concierge ou des autres résidents ;

Un chien qui aboie en l'absence de son maître : tout les chiens ne sont pas fait pour vivre en condo, surtout s'ils ont été habitué dans une maison préalablement. Parfois, il faut faire prendre des cours de dressage à son animal afin de limiter son anxiété et lui permettre de bien s'acclimater à la vie en copropriété. Si votre voisin vous avise d'un tel problème, cela n'est pas à prendre à la légère, car un animal qui aboie constamment est considéré comme nuisible et le syndicat pourrait vous forcer à vous en départir.

Elise Beauchesne, CPA, CA, Adm.Ar



Organisme Communautaire en santé mentale

Témoignage sur Harfang des Neiges

Je suis une personne souffrant de problèmes de santé mentale et pendant plusieurs mois, j'ai pu recevoir une aide à domicile d'une intervenante pour m'aider à traverser une situation particulièrement difficile pour moi. Grâce à cette aide, j'ai évolué sainement vers un rétablissement total. Les intervenantes étaient vraiment à mon écoute et à la fois me motivaient à réagir de la bonne façon. Bien sûr il y a aussi le groupe de soutien qui permet de briser l'isolement. En résumé, une personne bienveillante et professionnelle a fait toute une différence dans ma vie et je vous les recommande sans hésiter !

L.T.

Fondé en 1990, Harfang des Neiges est un organisme communautaire qui vient en aide aux personnes ayant une problématique en santé mentale dans la MRC de la Rivière-du-Nord.

Il s'agit d'un groupe de support et d'entraide qui offre des activités de réadaptation et d'intégration sociale sur une base volontaire, et ce, dans le respect du rythme et des valeurs de chacun.

• Activités

- Ateliers de santé mentale,
- Ateliers d'activité physique
 - Ateliers artistiques

Activités de groupe

Services



Suivi de groupe



Suivi individuel

Heures d'ouverture

Groupe d'entraide

Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

Suivi individuel

Du lundi au jeudi de 9 h à 16 h

290, rue Labelle
Saint-Jérôme, J7Z 5L1

Groupe d'entraide :
 450 565-1161

Suivi individuel :
 450 565-1880

à conserver!



ORGANISMES ASSURANT L'AIDE ALIMENTAIRE TERRITOIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD ET NORD DE MIRABEL

Ressources pour toutes et tous !

**N'oubliez pas d'aller sur
Facebook Bonnes Nouvelles de Saint-Jérôme
pour plein de ressources !**

ORGANISMES ET COORDONNÉES	CLIENTÈLES ET TERRITOIRES COUVERTS	JOURNÉES RÉGULIÈRES DE DISTRIBUTION
ACCUEIL GABRIEL-RAMIER (Paroisse St-Pierre) 520, rue Bourassa, Saint-Jérôme	Pour les résidents du secteur de la Paroisse St-Pierre (à l'ouest de la rue Laviolette).	Les lundis - Dès 12 h 45 Dépannage offert à la clientèle aux 2-3 semaines.
AMI-E DU QUARTIER 655, rue Filion, Saint-Jérôme	Pour les résidents du secteur Notre-Dame (à l'est de la Polyvalente de Saint-Jérôme).	Les mercredis Attribution des numéros : 9 h à 11 h Distribution: 11 h à 13 h
CAFÉ 20 CŒUR 705 boul.des Laurentides Saint-Jérôme lecafe20coeurs@gmail.com	Pour les résidents du secteur de Saint-Antoine.	Les lundis Dès 8h Inscription sur place entre 8h et 10h
CENTRE DE DÉPANNAGE SAINT-CANUT 9615, boul. St-Canut, Mirabel	Pour les résidents du secteur St-Canut à Mirabel	Les jeudis Dès 12 h 30
CENTRE DE DÉPANNAGE SAINT-JANVIER 17 599, rue Victor Ouest, Mirabel	Pour les résidents du secteur St-Janvier à Mirabel	Les jeudis 13 h à 16 h
CENTRE DE JOUR SAINT-JÉRÔME 495 Saint-Georges, Saint-Jérôme	Pour les résidents du centre-ville de Saint-Jérôme et les environs.	Les mardis et jeudis Familles 10h45 Autres 12h00
COMPTOIR ALIMENTAIRE DE SAINT-HIPPOLYTE 15, 67e avenue, Saint-Hippolyte	Pour les résidents de Saint-Hippolyte.	450.563.2505 - p. 2231 Les jeudis 13 h à 15 h
COMPTOIR D'ENTRAIDE DE SAINT-COLOMBAN 344, Montée de l'Église, Saint-Colomban	Pour les résidents de Saint-Colomban.	450.504.4605 Les jeudis Dès 13 h
COUP DE POUCE 181, rue Brière, Saint-Jérôme	Pour les résidents du secteur Ste-Marcelle (à l'ouest de la rue Brière).	450.565.2998 Les mercredis Inscription: 9 h à 10 h 30 Distribution: 10 h 45 à 11 h 45
DÉPANNAGE ALIMENTAIRE STE-PAULE 920, rue Labelle, Saint-Jérôme	Pour les résidents du secteur Ste-Paule (nord de la rue Léopold-Nantel) et Lafontaine.	450.438.2205 Les lundis 12 h 30 à 14 h
DÉPANNAGE NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE (Bellefeuille) 995, de l'Église, Saint-Jérôme	Pour les résidents du secteur de Bellefeuille.	450.438.9588 Les lundis (2 fois/mois) 13 h 30 à 14 h 30 Contacter l'organisme pour connaître les dates.
MAISON D'ENTRAIDE DE PRÉVOST 788, rue Shaw, Prévost	Pour les résidents de Prévost.	450.224.2507 Les jeudis 10 h 30 à 11 h 30
MONTAGNE D'ESPOIR (Ste-Sophie) 2523, 1 ^{re} rue, Sainte-Sophie	Pour les résidents de Sainte-Sophie.	450.436.4747 Les jeudis 9 h à 12 h

Prenez note que l'horaire des comptoirs d'aide alimentaire peut changer. Veuillez contacter l'organisme avant de vous y diriger.

Ces organismes offrent des paniers de Noël, sur inscription et en nombre limité.